



RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU FORUM PARLEMENTAIRE POUR LA DÉMOCRATIE

Les parlements pour la démocratie : vers une coopération mondiale plus ambitieuse

Les 27 et 28 novembre 2013
Seimas de la République de Lituanie
Vilnius

CONCLUSIONS DU PARLEMENT DE LA PRÉSIDENCE

Le Seimas de la République de Lituanie, en tant que parlement de la Présidence,

eu égard aux objectifs énoncés dans la Déclaration de Vilnius adoptée au Forum parlementaire pour la démocratie entre le 10 et le 12 mars 2010, ainsi qu'aux déclarations et documents ultérieurs,

vu les documents adoptés par la Communauté des démocraties,

vu l'article 8 du traité sur l'Union européenne, selon lequel « l'Union développe avec les pays de son voisinage des relations privilégiées, en vue d'établir un espace de prospérité et de bon voisinage, fondé sur les valeurs de l'Union et caractérisé par des relations étroites et pacifiques reposant sur la coopération »,

vu les conclusions de la Conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune, organisée au Seimas de la République de Lituanie les 4-6 septembre 2013, et la contribution de la L^e COSAC, qui s'est déroulée au Seimas les 27-29 octobre 2013,

vu la déclaration sur l'Ukraine de la Haute représentante de l'UE Catherine ASHTON du 21 novembre 2013,

vu la déclaration conjointe sur l'Ukraine du Président du Conseil européen Herman VAN ROMPUY et du Président de la Commission européenne José Manuel BARROSO du 25 novembre 2013,

vu la résolution du Parlement européen du 12 septembre 2013 sur la pression exercée par la Russie sur les pays du Partenariat oriental et celle du 23 octobre 2013 sur la politique européenne de voisinage : vers un renforcement du partenariat,

Promotion de la démocratie dans le monde

1. réaffirme l'engagement partagé à respecter les valeurs et les principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, les pactes internationaux sur les droits humains, l'Agenda pour la démocratisation présenté par le Secrétaire général des Nations Unies à la 51^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies et dans d'autres instruments pertinents du droit international ;
2. soutient la politique de l'UE visant à promouvoir la démocratie, l'égalité des sexes et la politique d'égalité des chances dans le monde, en particulier dans son voisinage oriental, conformément aux objectifs de la politique de Partenariat oriental de l'UE ;
3. condamne les régimes autoritaires et totalitaires pour la violation constante et systémique des droits de l'homme et de la démocratie, en d'autres termes, pour toute pratique qui est contraire à celles de la Communauté des démocraties ; exprime son entier soutien aux hommes politiques, aux militants des droits de l'homme, aux acteurs de la société civile et aux organisations non gouvernementales qui, à travers le monde, luttent contre les régimes autoritaires et totalitaires pour la liberté et la démocratie ;
4. souligne que les parlements, qui ont été élus aux élections libres et équitables, sont des institutions qui incarnent le concept même de la démocratie, car ils représentent la volonté du peuple ; encourage à tenir régulièrement des réunions interparlementaires, des consultations et des séminaires d'échange de bonnes pratiques entre les parlementaires de démocraties nouvelles ou rétablies et les représentants des démocraties anciennes, en vue d'échanger sur des sujets tels que la consolidation démocratique et parlementaire et le renforcement de la société civile ; insiste sur l'importance de développer des outils qui contribuent au renforcement des partis politiques dans les démocraties nouvelles ou rétablies ;

Partenariat oriental : vers une coopération plus ambitieuse

5. souligne l'importance stratégique des pays du Partenariat oriental pour l'UE et la région européenne au sens large, et note que la stabilité et la sécurité à long terme de ces pays ne seront assurées qu'à travers les valeurs et les principes qui sont au cœur de la politique de Partenariat oriental, à savoir la consolidation de la démocratie, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme, l'économie du marché et la bonne gouvernance ;
6. salue les progrès réalisés en matière d'accords d'association avec la Géorgie et la Moldavie, y compris les accords sur le libre-échange approfondi et complet ; espère que les accords

- d'association avec ces pays seront paraphés lors du Sommet du Partenariat oriental de Vilnius ; invite toutes les parties concernées à ne pas retarder la signature des accords et attend avec intérêt leur application provisoire en 2014 ; salue les leaders et la société civile de la Géorgie et de la Moldavie qui gardent le cap pro-européen fort et cohérent, et est convaincu que la sécurité à long terme et le bien-être de ces pays dépendent du degré d'association politique et économique avec l'UE ;
7. attire l'attention sur les importantes réformes dans le secteur juridique, économique et public qui ont été mises en place par les autorités ukrainiennes lors des négociations sur l'accord d'association avec l'UE, et espère que ce processus sera finalement bouclé par la signature de l'accord d'association dans l'avenir le plus proche ; est convaincu que le peuple ukrainien et les entreprises du pays seraient ceux qui profiteraient le plus des liens politiques et économiques étroits avec l'UE ; demande donc à l'UE de garder la porte ouverte à l'Ukraine et de ne pas abandonner les aspirations européennes et les espoirs du peuple ukrainien ;
 8. salue les résultats de la mission d'observation du Parlement européen en Ukraine et tient à remercier M. Pat COX, ancien Président du Parlement européen, et M. Alexander KWASIEWSKI, ancien Président de la République de Pologne, pour leur engagement sans relâche et leur dévouement pour résoudre les problèmes de justice sélective et faciliter les réformes juridiques nécessaires en Ukraine ;
 9. déplore la pression politique et économique flagrante que la Russie exerce sur l'Ukraine et d'autres pays du Partenariat oriental à l'approche du Sommet du Partenariat oriental à Vilnius ; est d'avis qu'un tel traitement des affaires internationales est en violation des normes de la communauté internationale civilisée, consacrées dans les accords d'Helsinki, les règles de l'OMC, la Charte des Nations Unies et le droit international en général, et ne devrait pas avoir lieu en Europe du 21^e siècle ; invite les États membres, la Commission et le Parlement européen à adopter une position commune contre ces pratiques et renforcer leurs engagements et leur soutien à l'égard de l'Ukraine et d'autres pays du Partenariat oriental, afin d'offrir à ces pays une alternative réelle et durable à diverses formes d'intégration politique et économique promues par la Russie ;
 10. estime que la libéralisation du régime des visas, en particulier l'exemption de visa, peuvent renforcer considérablement les contacts humains et servir d'un catalyseur pour la politique européenne dans les pays partenaires ; se félicite de la signature de l'accord avec l'Arménie sur la libéralisation du régime des visas et la réadmission, l'intention de signer l'accord sur la libéralisation du régime des visas avec l'Azerbaïdjan ainsi que les progrès réalisés par la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine dans la mise en œuvre des plans d'action pour la libéralisation du régime des visas (VLAP) ; se félicite de la proposition de la Commission du 27 novembre 2013 visant à autoriser les déplacements sans visa dans l'espace Schengen aux citoyens moldaves titulaires d'un passeport biométrique, et espère que des propositions similaires seront prises à l'égard de la Géorgie et de l'Ukraine, une fois que les critères fixés dans les VLAP respectifs sont mis en œuvre ;
 11. souligne que, malgré les choix des leaders politiques, la société civile dans les pays du Partenariat oriental est plus mature que jamais, comme le témoignent les récentes

manifestations massives à travers l'Ukraine en faveur de l'association avec l'UE, et qu'en fin de compte le succès des réformes démocratiques dans ces pays dépendra de la force et de la vitalité de leurs sociétés civiles ; invite les institutions de l'UE à poursuivre les contacts avec la société civile des pays partenaires, en particulier avec les pays comme la Biélorussie, où les réformes sont les plus lentes ; considère que le développement dans les pays du Partenariat oriental de divers programmes professionnels, culturels ou d'échanges d'étudiants, tels que Erasmus Plus, prévus pour la période financière 2014-2020, pourrait promouvoir et renforcer de manière significative les contacts entre les jeunes de ces pays et de l'UE,

12. note le rôle particulier que les parlements de l'UE ont à jouer pour favoriser les contacts humains entre l'UE et les pays du Partenariat oriental, à la fois par le développement de la coopération interparlementaire, tels que le Forum parlementaire pour la démocratie ou les assemblées parlementaires de l'EURONEST, de l'OTAN, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que par la participation directe de la société civile ; considère qu'il faudrait explorer les possibilités d'impliquer les membres des parlements nationaux de l'UE dans les travaux de l'Assemblée parlementaire EURONEST à l'avenir ;
13. souligne le ferme soutien de tous les partis politiques lituaniens à la politique pro-européenne des pays du Partenariat oriental et rappelle que l'association politique et économique plus étroite de ces pays avec l'UE est l'une des priorités majeures de la présidence lituanienne du Conseil de l'UE.

ANNEXE 1. RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU FORUM PARLEMENTAIRE POUR LA DÉMOCRATIE

Remarques d'introduction

La réunion des présidents des commissions des affaires étrangères de l'Union européenne et du Forum parlementaire pour la démocratie a eu lieu au Seimas de la République de Lituanie, à Vilnius, les 27 et 28 novembre 2013.

La réunion a été ouverte par Pr Benediktas JUODKA, président de la commission des Affaires étrangères du Seimas de la République de Lituanie, et M. Emanuelis ZINGERIS, président du Forum parlementaire pour la démocratie. Le vice-président du Seimas S. E. Petras AUŠTREVICIUS a prononcé un discours de bienvenue.

La première session intitulée *Partenariat oriental de l'Union européenne : vers une coopération plus ambitieuse* a été divisée en trois parties. Les intervenants de la première partie (*Partenariat oriental de l'Union européenne : à la veille du Sommet de Vilnius*) : M. Linas LINKEVIČIUS, ministre des Affaires étrangères de la République de Lituanie, et S. E. Igor CORMAN, président du Parlement de la République de Moldavie. Les intervenants de la deuxième partie (*Point de vue des pays du Partenariat oriental de l'Union européenne*) : Mme Ana GUTU, présidente de la commission des Affaires extérieures et de l'Intégration européenne du Parlement de la République de Moldavie, M. Tedo JAPARIDZE, président de la commission des Relations étrangères du Parlement de Géorgie, et M. Artak ZAKARYAN, président de la commission des Relations étrangères de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie. Les intervenants de la troisième partie (*Direction de l'Ukraine*) : S. E. Pat COX, membre de la mission d'observation du Parlement européen en Ukraine et ancien Président du Parlement européen, M. Vitaliy KALYUZHNYI, président de la commission des Affaires étrangères de la Rada suprême d'Ukraine, M. Vitali KLITSCHKO, député de la Rada suprême d'Ukraine, et M. Elmar BROK, président de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen.

Les intervenants de la deuxième session intitulée *Démocraties en transition : échange d'expériences* : S. E. Karim GHELLAB, Président de la Chambre des représentants du Maroc, Pr Vytautas LANDSBERGIS, membre du Parlement européen et ancien Président du Conseil suprême de la République de Lituanie, et Pr Marija Aušrinė PAVILIONIENĖ, députée du Seimas de la République de Lituanie et présidente du groupe parlementaire des Femmes.

SESSION I. PARTENARIAT ORIENTAL DE L'UNION EUROPÉENNE : VERS UNE COOPÉRATION PLUS AMBITIEUSE

Partenariat oriental de l'Union européenne : à la veille du Sommet de Vilnius

Dans sa présentation, M. Linas LINKEVIČIUS, ministre des Affaires étrangères de la République de Lituanie, a salué la décision de la Commission européenne de proposer un régime sans visa avec l'Union européenne aux citoyens moldaves. Il s'est également félicité des progrès accomplis par la Géorgie et la Moldavie en matière d'accords d'association (AA) avec l'UE et a

réitéré l'intention de parapher les accords lors du Sommet du Partenariat oriental à Vilnius, en espérant leur signature d'ici l'automne 2014. Le ministre s'est montré plus sceptique quant à la volonté de l'Ukraine de signer son AA mais a souligné que la porte devrait lui rester ouverte. Il a aussi noté les progrès dans les négociations avec l'Ukraine sur le plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas (VLAP). En d'autres termes, l'Ukraine était toujours sur le chemin vers l'Europe, ses dernières actions ne représentant pas un revirement à 180 degrés. M. LINKEVIČIUS a également saisi l'occasion pour saluer le travail de la mission de MM. Pat COX et Alexander KWASNIEWSKI, qui avaient effectué, au total, 27 visites en Ukraine au cours des 18 mois précédents.

S. E. Igor CORMAN, président du Parlement de la République de Moldavie, a souligné que que le chemin de la Moldavie vers l'association avec l'UE n'avait pas été facile mais que, malgré tout, le pays le poursuivait fermement. M. CORMAN a réaffirmé la volonté de la Moldavie de mettre pleinement en œuvre les exigences en matière d'AA, d'ALEAC et de processus de libéralisation du régime des visas. En même temps, la Moldavie était prête pour de nouveaux critères et une plus grande intégration. Le Président a noté que le commerce avec l'UE représentait plus de la moitié des échanges moldaves avec l'étranger et a exprimé l'espoir de voir leur volume s'accroître davantage en raison des dispositions de l'AA et de l'ALEAC. Il s'attendait également à d'autres effets positifs de l'AA, tels que la réduction de la corruption, et a souligné que toutes les dispositions pertinentes pourraient aussi s'appliquer à la région de Transnistrie. M. CORMAN a fait remarquer qu'en dépit de la situation géopolitique complexe, la Moldavie ne considérait pas son intégration dans l'UE comme un jeu à somme nulle et voulait entretenir des relations saines avec ses voisins de l'Est.

Au cours du débat, il a été souligné que l'UE pourrait être moins en mesure d'aider ses voisins en raison de la réduction des budgets, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE. Il y avait plus de générosité lorsque des pays comme le Portugal ou l'Espagne ont rejoint l'UE ou lors de l'adhésion des nouveaux États membres en 2004. Plusieurs participants ont rappelé la situation en Biélorussie, notamment le manque de libertés fondamentales et le problème du respect des droits humains et des normes démocratiques dans le pays. Un grand nombre de participants a condamné la pression exercée par la Russie sur les pays du Partenariat oriental. Un représentant géorgien a appelé l'UE à examiner si la Géorgie respectait les dispositions de l'AA et a exprimé l'espoir que l'UE ne la laisserait pas à renoncer une fois encore aux réformes démocratiques. Il a également insisté sur le fait que l'UE n'était pas seulement une union d'intérêts mais aussi une union de valeurs et que, par conséquent, la promotion des valeurs européennes était au cœur de la politique de l'UE à l'égard de ses partenaires de l'Est. Il a été également souligné que l'Europe n'était pas intéressée par une bousculade géopolitique avec la Russie et que le jeu à somme nulle relevait de la mentalité de la Guerre froide.

Le point de vue des pays du Partenariat oriental

Dans sa discours, Mme Ana GUȚU, présidente de la commission des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne du Parlement de la République de Moldova, a souligné que le paraphe de l'accord d'association lors du Sommet de Vilnius établirait un cadre juridique adéquat et nécessaire pour porter les relations avec l'UE à un niveau de coopération plus élevé, à travers une association politique et une intégration économique. Mme GUȚU a évoqué les difficultés

liées à la mise en œuvre des réformes nécessaires, la pression concurrentielle engendrée par la libéralisation des échanges et l'impératif de respecter les engagements pris dans le cadre des négociations sur la libéralisation des visas. La présidente a parcouru les réformes qui ont été mises en œuvre pour répondre aux exigences de sécurité alimentaire, s'adapter aux règlements techniques, créer des infrastructures de qualité, assurer une concurrence suffisante et encadrement des aides d'État, en vue de faciliter l'accès progressif au marché unique européen et de tirer le maximum d'avantages de l'accord de libre-échange approfondi et complet. Mme GUȚU a remercié l'UE de son consentement de couvrir une partie des coûts associés. Elle a aussi exprimé l'espérance que le Sommet de Vilnius poserait des bases solides pour la poursuite de la transformation démocratique en Moldavie et donnerait l'élan nécessaire pour garantir l'irréversibilité de la trajectoire européenne.

M. Tedo JAPARIDZE, président de la commission des Relations étrangères du Parlement de Géorgie, a parlé du processus d'europeanisation et a cité à titre d'exemple les États baltes, où les transformations avaient été tangibles en raison du caractère anticipé de la coopération avec l'UE. L'engagement pris a contribué à remodeler tant la politique que l'identité de ces pays. D'ores et déjà, ce processus de transformation et de modernisation complexe et globale, appelé europeanisation, devra avoir lieu en Géorgie. Le processus devrait renforcer l'économie géorgienne et créer une démocratie régionale stable, fonctionnelle et pertinente, fondée sur les principes d'État de droit et de justice. M. JAPARIDZE a exprimé l'espérance que l'AA constituerait l'un des outils pour accélérer le processus d'europeanisation de la Géorgie. L'intervenant a également souligné que la Géorgie souhaiterait aller encore plus loin, son objectif étant l'adhésion à l'UE. Il a admis qu'à l'heure actuelle la Géorgie n'était peut-être pas prête à l'adhésion, mais qu'elle s'était engagée à poursuivre ce chemin.

M. Artak ZAKARYAN, président de la commission des Relations étrangères de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, a souligné que l'Arménie attachait une grande importance à la coopération avec l'UE et que, tout au long des négociations sur l'AA, elle avait mis en œuvre d'importantes réformes dans tous les domaines concernés. Il a rappelé que les accords UE-Arménie sur la facilitation du régime des visas et la réadmission avaient déjà été approuvés et ratifiés par le Parlement européen et le Parlement arménien. Selon M. ZAKARYAN, le fait que l'Arménie a annoncé son intention de rejoindre l'Union douanière, ne changeait pas l'orientation de sa politique étrangère. La Russie a toujours été et reste un partenaire stratégique et allié de l'Arménie, alors que l'UE est l'un de ses partenaires majeurs. Le président a fait remarquer que la décision prise par les autorités arméniennes avait été motivée par les préoccupations de développement économique ainsi que de sécurité énergétique et stratégique du pays.

Le débat a été ouvert par M. Anatoliy LIABEDZKA, représentant de l'opposition démocratique biélorusse, qui a rappelé que, depuis 1995, la Biélorussie n'avait pas connu d'élections libres et que les prisonniers politiques n'étaient toujours pas relâchés. En outre, il a souligné que la solution à la situation en Biélorussie devait être trouvée à Minsk et non pas à Bruxelles, à Washington, à Vilnius ou encore à Moscou. Quant à la Géorgie, il a été noté que le pays n'avait pas d'autre alternative que celle de rejoindre l'Europe, d'autant plus que 80 % des Géorgiens soutenaient cette direction. Il y a un an, le changement du gouvernement géorgien s'est fait pacifiquement, pour la première fois dans l'histoire du pays. Mais il y a toujours le risque que les perdants de l'élection soient forcés de se retirer. C'est pourquoi l'UE devrait continuer à imposer des conditions strictes à la Géorgie, en vue d'assurer le développement de sa démocratie et de

son système juridique. Il a également été rappelé que l'occupation par la Russie de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie se poursuivait et que malgré le blocus économique par la Russie, la Géorgie réussissait à se passer du gaz russe et arrivait même à se positionner comme un exportateur net d'électricité en Russie. Dans le même temps, il a été souligné que pour les pays comme la Géorgie, la création des liens plus étroits entre l'UE et l'Ukraine ou d'autres pays du Partenariat oriental était d'une importance cruciale. Dans le cas de l'Arménie, l'engagement de l'UE allant du haut vers le bas et se traduisant principalement par une attention aux élites, a été constaté. La création d'un processus inverse, qui constitue une base pour la coopération plus étroite avec l'UE, nécessite une implication plus forte de la société civile. En outre, l'UE devrait chercher à créer des alternatives aux propositions de la Russie, parce qu'autrement, il y a le risque de commettre une erreur stratégique majeure.

L'orientation de l'Ukraine

M. Pat COX, membre de la mission d'observation du Parlement européen en Ukraine et ancien Président du Parlement européen, a indiqué que le Parlement européen avait organisé au total 27 visites en Ukraine. Le bilan de la mission : 18 réunions avec le Président Viktor IANOUKOVITCH, 25 avec le Premier ministre Mykola AZAROV et 17 avec Ioulia TIMOCHENKO. Selon lui, les relations entre l'UE et l'Ukraine ont été du type gagnant-gagnant. M. Pat COX a également souligné que la majorité des Ukrainiens, en particulier les jeunes, appuyaient l'approfondissement des relations avec l'Europe. C'est pourquoi la porte doit rester ouverte pour l'Ukraine. Bien que le contenu de l'accord entre l'Ukraine et la Russie reste inconnu, l'UE ne souhaite pas participer à la « politique d'enchères géopolitiques », son objectif étant de rester un partenaire stable et fiable. M. COX a rappelé que ce n'est pas la question de Ioulia TIMOCHENKO, mais des motifs économiques qui sont la principale raison de la décision de l'Ukraine de suspendre le processus d'association. En outre, en 2014 il y aura les élections européennes, et en 2015 – les élections présidentielles en Ukraine. « Une fenêtre d'opportunité » s'était donc ouverte à Vilnius ; et si elle a été refermée, il faudra du temps pour la rouvrir, parce que le statu quo ne sera pas nécessairement le même.

M. Vitaliy KALYUZHNYI, président de la commission des Affaires étrangères de la Rada suprême d'Ukraine, a reconnu que le peuple de l'Ukraine avait déjà exprimé son soutien aux liens plus étroits avec l'Europe, les manifestations sur la place Maidan à Kiev en étant la preuve. Il a également souligné que le législateur ukrainien avait fait le même choix, vu le nombre de lois passées pour satisfaire aux exigences du processus d'association. M. KALYUZHNYI a convenu que la récente décision de suspendre le processus d'association était préjudiciable à l'image de l'Ukraine au niveau international, tout en soulignant que l'économie de l'Ukraine était plus faible qu'on ne l'avait pensé, et que les autorités ukrainiennes nécessitaient plus de temps pour réévaluer la situation, en raison des mesures économiques hostiles de la part de certains pays tiers.

M. Vitali KLITSCHKO, membre de la Rada suprême d'Ukraine, a souligné que l'AA était susceptible de transformer le pays. Des répressions politiques et la concentration du pouvoir politique et économique entre les mains de quelques-uns seulement éloignent l'Ukraine de la véritable communauté des démocraties. Selon M. KLITSCHKO, le peuple ukrainien qui aspirait à vivre dans un pays basé sur le principe d'État de droit, les droits de l'homme et les normes sociales élevées, a vu ses espoirs brisés, parce que le Président IANOUKOVITCH a fait passer ses intérêts avant ceux de la population ukrainienne. Il a également estimé que les arguments

économiques n'étaient qu'une excuse pour enrayer le processus d'association. Selon l'orateur, le Président se sentait beaucoup mieux dans le club des dirigeants autoritaires de l'espace post-soviétique que parmi les dirigeants démocratiques de l'UE.

M. Elmar BROK, président de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen, a défendu la politique européenne de voisinage en déclarant qu'elle avait déjà donné des résultats. Il a admis que si l'UE voulait devenir un acteur régional important, elle devait agir de façon plus stratégique et de profiter, d'une manière plus cohérente, de l'ensemble de ses politiques, tels que le commerce, l'énergie ou la politique de migration. Il a également souligné que ceux qui disaient que l'UE n'avait pas offert assez à l'Ukraine, ne comprenaient pas la logique du fonctionnement de l'UE. L'UE est une union de valeurs, et ses valeurs, telles que l'État de droit et la démocratie stable, encouragent, à long terme, des investissements et la prospérité. M. BROK a toutefois souligné que les pays partenaires auraient dû démontrer un véritable engagement pour les valeurs européennes pour mettre en œuvre leurs programmes de réforme. Maintenant, les arguments économiques avancés par les autorités ukrainiennes ne sont qu'un alibi. L'orateur a également souligné que le Sommet de Vilnius était l'une des étapes du processus et non pas sa fin. Selon lui, si certaines mesures prises par les pays partenaires n'ont pas été significatives, c'est que la transformation est un processus de longue durée. Il est donc important de reconnaître tous les progrès significatifs réalisés en matière de réformes par les pays comme l'Ukraine, la Géorgie ou la Moldavie.

Lors du débat, tous les participants ont exprimé leur soutien à l'agenda pro-européen de l'Ukraine. Il a été noté que l'Ukraine avait été un succès, mais que depuis 2010, la situation démocratique du pays était en déclin. Le Partenariat oriental est une politique solide et nécessaire, mais seuls les pays qui l'ont pris au sérieux peuvent en bénéficier. Vu que l'association avec l'UE demande de véritables réformes démocratiques, il n'est pas surprenant que les dirigeants autoritaires se sentent menacés. D'autres participants ont souligné que l'Ukraine était une locomotive de la région de l'Europe de l'Est, dans la mesure où son succès était très important pour d'autres pays de la région. Il a été souligné que la volonté du peuple finirait par l'emporter et l'Ukraine établirait des liens plus étroits avec l'UE, parce que telle fut l'aspiration du peuple ukrainien. Il a été suggéré de proposer à l'Ukraine le régime de libéralisation des visas, ce qui serait un signal positif pour tous les Ukrainiens. Les participants se sont également prononcés contre la pression que la Russie exerçait sur l'Ukraine. Certains ont évoqué un nouveau rideau de fer que la Russie tentait d'ériger à l'Est de l'Europe. Il a été souligné que les pays indépendants n'avaient pas besoin d'une autorisation de la Russie pour développer leurs relations avec l'UE et que le colonialisme ne devait pas s'installer en Europe du 21^e siècle.

DEUXIÈME SESSION. DÉMOCRATIES EN TRANSITION : ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

S. E. Karim GHELLAB, Président de la Chambre des représentants du Maroc, a présenté les réformes constitutionnelles que le Maroc a mises en œuvre à la suite du printemps arabe du début de 2011. Le Maroc a adopté une approche différente de celle de ses voisins arabes et a réagi avec bienveillance à la volonté du peuple marocain d'avoir plus de démocratie et de droits de l'homme. La nouvelle version de la Constitution marocaine a été adoptée par référendum à la fin de 2011. La nouvelle Constitution a créé de nombreux nouveaux droits civils, y compris les garanties constitutionnelles de la liberté d'expression, l'égalité sociale pour les femmes, a assuré

les droits des minorités linguistiques et l'indépendance des juges. Le Premier ministre a remplacé le roi au poste de chef du gouvernement et de Président du Conseil de gouvernement et a obtenu le pouvoir de dissoudre le parlement. Les élections législatives au Maroc ont eu lieu en novembre 2011 et ont amené les partis de l'opposition au pouvoir.

Pr Vytautas LANDSBERGIS, membre du Parlement européen et ancien Président du Conseil suprême de la République de Lituanie et député lituanien au Parlement européen, a mis en garde contre l'utilisation de termes tels que « démocratie populaire », « démocratie dirigée » ou « démocratie souveraine ». Selon lui, ceci relevait du « langage orwellien » et mettait en danger la notion même de la démocratie. Les différentes formes de gouvernance devraient rivaliser dans le cadre de l'opposition entre la démocratie et non-démocratie. La justice sélective représente la législation non-démocratique, que l'on peut constater dans certains pays du Partenariat oriental. Selon Pr LANDSBERGIS, la démocratie veut dire le respect de tout être humain et du bon sens. La démocratie n'est pas une doctrine qui s'apprend, c'est une attitude humaine et raisonnable envers tout ce qui nous entoure, y compris nos frères et sœurs qui partagent la même destinée.

Pr Marija Aušrinė PAVILIONIENĖ, députée du Seimas de la République de Lituanie et présidente du groupe parlementaire des Femmes, s'est focalisée sur les questions d'égalité des sexes. L'intervenante a souligné que l'égalité entre les hommes et les femmes était un droit humain, qui devrait être respecté et chéri, puisqu'une véritable démocratie n'était pas possible sans égalité entre hommes et femmes. Selon Pr PAVILIONIENĖ, il y a suffisamment de données qui démontrent l'étendue de l'inégalité des sexes à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE. Elle a noté que le nombre de femmes parmi les représentants politiques ne dépassait pas les 20 % et si, à l'échelle mondiale, les femmes consacraient 80 % de leur temps à s'occuper de la famille, les hommes y accordaient juste 20 % de leur temps. Elle a également évoqué d'autres problèmes pertinents, notamment l'utilisation de contraceptifs, la santé génésique et la sous-représentation des femmes au sein des conseils d'administration. Elle s'est aussi félicitée de la création du Forum des femmes au sein de la COSAC dans le cadre de sa 50^e édition anniversaire qui a eu lieu du 27 au 29 octobre 2013 à Vilnius.

Lors des débats, certaines similitudes entre les processus démocratiques qu'avait connus l'Europe de l'Est après la chute du communisme et ceux survenus dans le monde arabe à la suite du printemps arabe ont été mises en évidence. Les pays arabes ont été invités à profiter de l'expérience acquise par les pays d'Europe de l'Est. En vue d'une véritable démocratie, ces pays ont été aussi invités à freiner l'extrémisme, car tout extrémisme, de quel côté de l'échiquier politique qu'il se situait, nuisait à la démocratie. Il a été noté que la démocratie en Europe était aussi menacée, en raison de la montée du populisme et de l'extrémisme suite à la crise économique et sociale. Les participants à la réunion ont partagé l'avis qu'il n'y avait pas de meilleure forme de gouvernement que la démocratie, mais que sa construction nécessitait du temps. En même temps, l'égalité des genres et l'égalité religieuse ont été qualifiées de condition préalable à toute société libre. Les participants des pays islamiques ont tenu à souligner que l'égalité des sexes n'allait pas à l'encontre de l'islam.